



**Position de la SFPEADA
dans la prise en charge du harcèlement scolaire**

SFPEADA www.sfpeada.fr

La question du harcèlement scolaire a émergé dans la société civile française dès 2011, mais ce sont surtout les conséquences du cyberharcèlement entre adolescents qui l'ont mobilisée depuis les années 2020.

Jusqu'à présent, sans doute en raison du lieu où se produisait le harcèlement, seule l'école s'est emparée de ce problème grâce aux actions des gouvernements successifs visant à développer à la fois un plan de prévention et des actions pour en limiter les conséquences.

La justice, puis, du fait du cyberharcèlement, les plates-formes numériques supportant les réseaux sociaux ont également été appelées à s'investir dans ce phénomène qui n'a cessé de s'amplifier et surtout d'être médiatisé. Paradoxalement, la santé et en particulier la pédopsychiatrie n'a pas été convoquée pour participer à la lutte, alors que les séquelles du harcèlement sont désormais bien connues et que de nombreux enfants et adolescents consultent ces lieux de soin pour ce motif.

La convocation de la pédopsychiatrie dans un tel domaine n'est certes pas simple.

D'une part, la plupart des enfants ou des adolescents impliqués dans ces situations ne relèvent pas de soins pédopsychiatriques et il est inutile de surcharger des services déjà débordés. En revanche, le plus grand nombre bénéficierait grandement d'un accompagnement au sein de structures telles que les maisons des adolescents ou les maisons de l'enfance et de la famille. En effet, les situations de harcèlement traduisent bien souvent des difficultés à trouver sa place au sein d'un groupe à un âge où le regard des autres sur soi est si mal assuré. Le harcèlement met avant tout en lumière des vulnérabilités développementales en interaction avec des événements de vie qui surgissent. Dans un tel contexte un travail de reprise en groupe de parole mettrait des mots et des représentations sur un vécu qui, sinon, risque de garder pour longtemps un caractère traumatique avec ses conséquences potentielles sur le long terme. La présence de professionnels de la pédopsychiatrie au sein de ces structures permettrait, en cas de troubles psychiques avérés, de diriger ces enfants et leurs familles vers des soins adaptés.

D'autre part, les procédures au sein de l'école ainsi que les textes de lois ont été édictés sans que les professionnels de santé en soient suffisamment informés à défaut d'avoir été consultés. Les parents et leurs enfants sont ainsi parfois reçus dans des services où les professionnels de santé ignorent les ressources humaines vers lesquelles les diriger et qui pourtant existent. Il est donc urgent de proposer une information-formation à ces professionnels, à la fois par le biais d'un guide et également grâce à des formations délivrées par des pairs déjà formés.

Enfin, dans une même perspective, les dernières orientations du ministère de l'Éducation nationale visent à promouvoir dès l'école maternelle des « cours d'empathie », c'est-à-dire à apprendre aux enfants dès le plus jeune âge la collaboration, le souci de l'autre et l'entraide, la connaissance de ses émotions et de celles des autres. Dans cette tranche d'âge, les professionnels qui connaissent le mieux le développement de ces compétences infra-langagières et corporelles sont les

psychomotriciens. Il serait judicieux de les associer à ce projet de prévention pour intervenir directement ou former et encadrer les enseignants.

C'est pourquoi, la SFPEADA, plus ancienne société savante française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et des disciplines associées, souhaite attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessaire implication des professionnels de la pédopsychiatrie au sens large dans cette lutte contre un phénomène qui mine la cohésion sociale des jeunes à un âge où la rencontre avec l'autre est si déterminante pour la construction de leur identité.

Pr Bruno FALISSARD
Président de la SFPEADA
Au nom du Conseil d'Administration de la
SFPEADA

Contact presse :
sfpeada@gmail.com